CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E137699 **VALABLE JUSQU'AU** 21/06/2024

ÉDITÉ LE **16/06/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/04/2008
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015
Capital : 100 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 504029794

Siret : **504 029 794 00022**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 8013699
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 169253820W001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 169253820W001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **AGS ENERGIES**

ZI DU TAFFIGNON
ROUTE DES AQUEDUCS
ZI DU TAFFIGNON
69630 CHAPONOST
Téléphone : 04 74 70 55 32 **Fax :**
Portable :

Site Internet : ags-energies.fr/
E-mail : accueil@ags-energies.com

Responsabilité légale :
DOMINGUES GILBERT CO-GÉRANT / TEXIER ARNAUD CO-GÉRANT / TEXIER STEPHANE GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	06/06/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.